

Document 2 :

La volonté de rémunérer au mérite s'affirme. Ce qui est rare et cher ; le marché de l'emploi n'échappe guère à la loi de l'offre et de la demande. Toute fois, à fonction et à compétences équivalentes, les salaires restent très inégaux. La rémunération est généralement fixée par rapport à une grille de salaire propre à l'entreprise avec parfois un régime d'exception. Finalement le salaire dépend du secteur d'activité et encore plus du type d'entreprise. C'est pourquoi, il existe des différences énormes d'une entreprise à l'autre. Un exemple flagrant de cette disparité pour un poste d'ingénieur responsable de la production avec des compétences strictement identiques, le salaire varie entre 9000DH et 24000DH selon l'entreprise. La volonté de rémunérer le personnel au mérite commence à s'affirmer au Maroc.

Source : la vie économique du 21/2/2003

TAF :

- 1 . Préciser le sens de rémunération au mérite.
- 2 . Montrer que la rémunération au mérite est une forme de rémunération motivante.
- 3 . Donner les avantages et les inconvénients de ce type de rémunération.